

Termes de référence

**ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES REFORMES
ADMINISTRATIVES
(CRA)**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La réforme administrative est un terme utilisé pour désigner les actions menées afin d'améliorer le fonctionnement de l'administration. Pour le SGG, les réformes administratives au Tchad poursuivent 3 objectifs clés à savoir : l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'administration, la simplification de l'organisation de l'administration publique et l'amélioration des relations entre l'administration et les administrés. A cet effet, la Direction Générale des Services de Renforcement des Capacités Nationales et des Réformes (**DGSRCNR**) a été créée pour remplir cette mission.

La **DGSRCNR** créée par **Décret N°880/PCMT/PMT/SGG/2021 du 25 novembre 2021**, est la résultante de la fusion du Secrétariat Chargé de Renforcement des Capacités Nationales (**SENAREC**) et de la Cellule technique chargée du Suivi de la mise en œuvre de la Réforme de l'Administration Publique (**CESRAP**). Depuis sa création, elle s'attèle à jouer le rôle de point focal national en matière de réformes et de renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Ainsi, pour une meilleure coordination des actions de réformes, la **DGSRCNR** ambitionne d'élaborer la Cartographie des Réformes Administratives (**CRA**).

En vue de contribuer efficacement à donner forme aux priorités du Gouvernement en terme de réformes administratives, la **DGSRCNR** a enclenché officiellement le processus d'élaboration d'un document stratégique de référence nationale, la Cartographie des Réformes Administratives (**CRA**), lors d'un atelier organisé à cette fin en janvier 2023 à N'Djamena.

L'atelier a vu la participation de l'ensemble des départements ministériels et des partenaires techniques et financiers du Tchad. Au cours de cet atelier, un état des lieux des réformes administratives a été réalisé avec toutes les parties prenantes. Ainsi, les besoins prioritaires de tous les départements ministériels en matière de réformes administratives ont été identifiés et approuvés. En effet, la Cartographie des Réformes Administratives (**CRA**) permettra d'avoir une idée précise des réformes administratives à poursuivre ainsi que des réformes jugées nécessaires à entreprendre pour une meilleure dynamique de l'administration au Tchad.

Vu l'importance dudit document, il est plus que nécessaire de mener à bout son processus d'élaboration et de validation afin qu'il soit mis en œuvre. C'est ainsi que la **DGSRCNR** décline l'élaboration de la **CRA** en 6 phases.

II. OBJECTIFS

L'objectif global est d'élaborer et de faire valider la Cartographie des Réformes Administratives (**CRA**) en vue de sa mise en œuvre par les différents départements ministériels.

De manière spécifique, il s'agit :

- D'approfondir le diagnostic participatif réalisé dans le cadre l'atelier tenu en janvier 2023 ;
- D'élaborer la **CRA** ;
- De présenter et faire valider la **CRA** par les parties prenantes au processus dans le cadre d'un atelier ;

- De mettre en œuvre la **CRA** ;
- Et de Suivre et évaluer la **CRA**.

III. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu les résultats suivants :

- Un approfondissement du diagnostic en matière de réformes, réalisé dans le cadre l'atelier tenu en janvier 2023 est fait ;
- La **CRA** est élaborée ;
- La **CRA** est présentée et validée par les parties au processus dans le cadre d'un atelier ;
- Et Les observations faites par les parties au processus sont prises en compte et la version finale de la **CRA** est rendue disponible et mise en œuvre.

IV. LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- Les TDR pour le recrutement des consultants ;
- Les offres techniques et financières des consultants ;
- Le rapport de sélection des consultants ;
- La version provisoire de la CRA ;
- et la version finale de la CRA intégrant les observations faites lors de l'atelier de validation.

V. LES DIFFERENTES PHASES D'ELABORATION DE LA CRA

Phase 1 : Recueil des données auprès des départements ministériels (déjà fait).

Phase 2 : Mise en place d'un pool d'Experts

Un appel d'offre restreint sera lancé pour recruter des consultants en vue de conduire le processus d'élaboration et de validation de la **CRA**. Le pool d'Experts sera chargé d'élaborer le projet de la CRA. Au besoin, le pool d'Experts procédera à une collecte de données complémentaires auprès des acteurs concernés pour approfondir le diagnostic participatif. Au terme de la phase 2, le projet de la CRA est élaboré.

Phase 3 : Atelier de lecture de la version provisoire de la CRA et de validation technique

Un atelier regroupant les parties prenantes (pool d'Experts, personnes ressources ayant une bonne maîtrise du renforcement des capacités) procédera à la lecture de la version provisoire de la CRA élaborée par le pool d'experts.

A l'issue de cet atelier, la version provisoire corrigée de la CRA sera disponible.

Phase 4 : Atelier de validation de la CRA

Un atelier de validation regroupant les parties prenantes, le pool d'Experts, les personnes ressources, les départements ministériels et les partenaires techniques et financiers (PTF) statuera sur le document de la CRA.

A l'issue de cet atelier, la CRA sera définitivement validée.

Phase 5 : Dissémination de la CRA

La dissémination de la CRA se fait ainsi qu'il suit :

- La communication sur l'existence de la CRA ;
- La multiplication de la CRA ;
- La distribution de la CRA ;
- Et la communication sur la mise en œuvre de la CRA.

Phase 6 : Mobilisation des ressources et mise en œuvre

La Démarche a adopté pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre est la suivante :

- La recherche de financement ;
- La mise en œuvre de la CRA ;
- Et le Suivi-évaluation.

VI. ACTIVITES A REALISER

Les activités à réaliser dans le cadre de la PNRC sont :

- L'élaboration des TDR pour le recrutement des consultants ;
- La sélection des consultants ;
- L'Elaboration du projet de la CRA ;
- L'Organisation de l'atelier de lecture de la version provisoire ;
- L'Organisation de l'atelier de validation de la CRA ;
- La mobilisation des ressources ;
- Et la dissémination de la CRA.

VII. AGENDA DE REALISATION

L'élaboration de la CRA s'étalera de la manière suivante :

- La sélection des consultants (a déterminé) ;
- L'Elaboration du projet de la CRA (a déterminé) ;
- L'Atelier de lecture et de validation technique de la version provisoire (a déterminé)
- L'Atelier de validation de la CRA (a déterminé) ;
- La mobilisation des ressources et mise en œuvre (a déterminé) ;
- Et la Dissémination de la CRA (a déterminé).

